

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU FORUM CAMPUS FRANCE

2025

FORUM  
CAMPUS  
FRANCE

# Sommaire

1	Éditorial	3
2	Le Forum Campus France	4
3	Fonctionnement du Forum	6
4	Les temps forts 2025	8
5	Les invités du Forum	16
6	Commissions 2025 : des avancées notables	18



**Donatiene Hissard**  
Directrice générale  
Campus France



**Emmanuelle Garnier**  
Présidente  
Forum Campus France



**Noureddine Manamanni**  
Secrétaire général  
Forum Campus France

**Directrice de la publication :** Donatiene Hissard,  
Directrice générale

**Rédaction & données :** EPIC Campus France

**Comité éditorial :** Noureddine Manamanni,  
Élodie Rudant

**Suivi éditorial :** Élodie Rudant

**Crédits photographiques :** Caroline Bleux -  
[www.carolinebleux.com](http://www.carolinebleux.com) (p. 2), Guillaume Héraud -  
[www.guillaume-heraud.com](http://www.guillaume-heraud.com) (p. 11),  
Régine Lemarchand - [www.rlphotographie.fr](http://www.rlphotographie.fr)

**Réalisation :** Luciole, [www.luciole.com](http://www.luciole.com)

Campus France : Agence française pour  
la promotion de l'enseignement supérieur,  
l'accueil et la mobilité internationale  
28, rue de la Grange-aux-Belles, Paris

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

# ÉDITORIAL

Cette année, l'assemblée générale du Forum Campus France s'est tenue dans un contexte d'incertitude, marqué par les fractures géopolitiques, à quelques jours de la seconde investiture de Donald Trump à la présidence des États-Unis et en l'absence de budget national adopté. Quant à l'assemblée d'été, elle est intervenue quelques semaines après le lancement des initiatives *Choose Europe* et *Choose France for science*, qui visent à réaffirmer la recherche comme moteur du développement économique et à positionner la France et l'Europe comme des espaces de stabilité et de liberté académique. Elle s'est également inscrite dans le prolongement du rapport de la Cour des comptes publié en mars, consacré à l'évaluation de la politique d'attractivité de l'enseignement supérieur français envers les étudiants internationaux.

Dans un contexte international où la liberté de la recherche et la mobilité des étudiants et chercheurs sont de plus en plus remises en question dans de nombreux pays, le Forum Campus France a souligné, tout au long de l'année et à travers ce rapport, que l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche français constitue une opportunité stratégique majeure pour la France.

Aujourd'hui, les stratégies d'internationalisation sont incontournables, tant pour les établissements que pour l'État. Le Forum Campus France se veut le lieu privilégié de coordination et de dialogue entre ces différents niveaux.

Afin de faire entendre la voix de la recherche et de l'enseignement supérieur français, les échanges proposés aux membres du Forum restent essentiels pour Campus France, ses tutelles, les établissements membres ainsi que les conférences qui les fédèrent.

Les 379 établissements membres du Forum Campus France continuent d'incarner la diversité du paysage de l'ESR français (universités, principaux organismes de recherche, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce et de management, écoles d'architecture, de langues/FLE, mais aussi de théâtre, d'hôtellerie ou encore de cinéma). Tous poursuivent leurs réflexions sur les enjeux de l'attractivité de leur offre de formation et sur leurs dispositifs d'accompagnement destinés aux étudiants et jeunes chercheurs internationaux.

En 2025, le Forum a accueilli lors de ses deux grandes assemblées des partenaires internationaux, tels que le *Higher Education Policy Institute* (HEPI) et l'Université Laval, ainsi que des partenaires institutionnels, parmi lesquels le Hcéres et la Commission européenne. La sociologue Christine Musselin nous a également fait l'honneur d'ouvrir l'assemblée d'été. Par la diversité de leurs perspectives, ces intervenants ont enrichi les échanges et apporté des éclairages nouveaux et stimulants.

Les commissions du Forum Campus France ont été reconduites cette année. Certaines ont poursuivi les travaux engagés, tandis que d'autres ont exploré de nouvelles orientations et élaboré de nouveaux livrables. La commission Afrique, dont les travaux avaient été suspendus en 2024, s'est réunie de nouveau après avoir constaté que plusieurs de ses recommandations n'avaient pas produit les effets attendus. Ses membres ont également exprimé le souhait de mieux intégrer la voix des partenaires africains, un objectif qui guidera la poursuite des travaux en 2026.

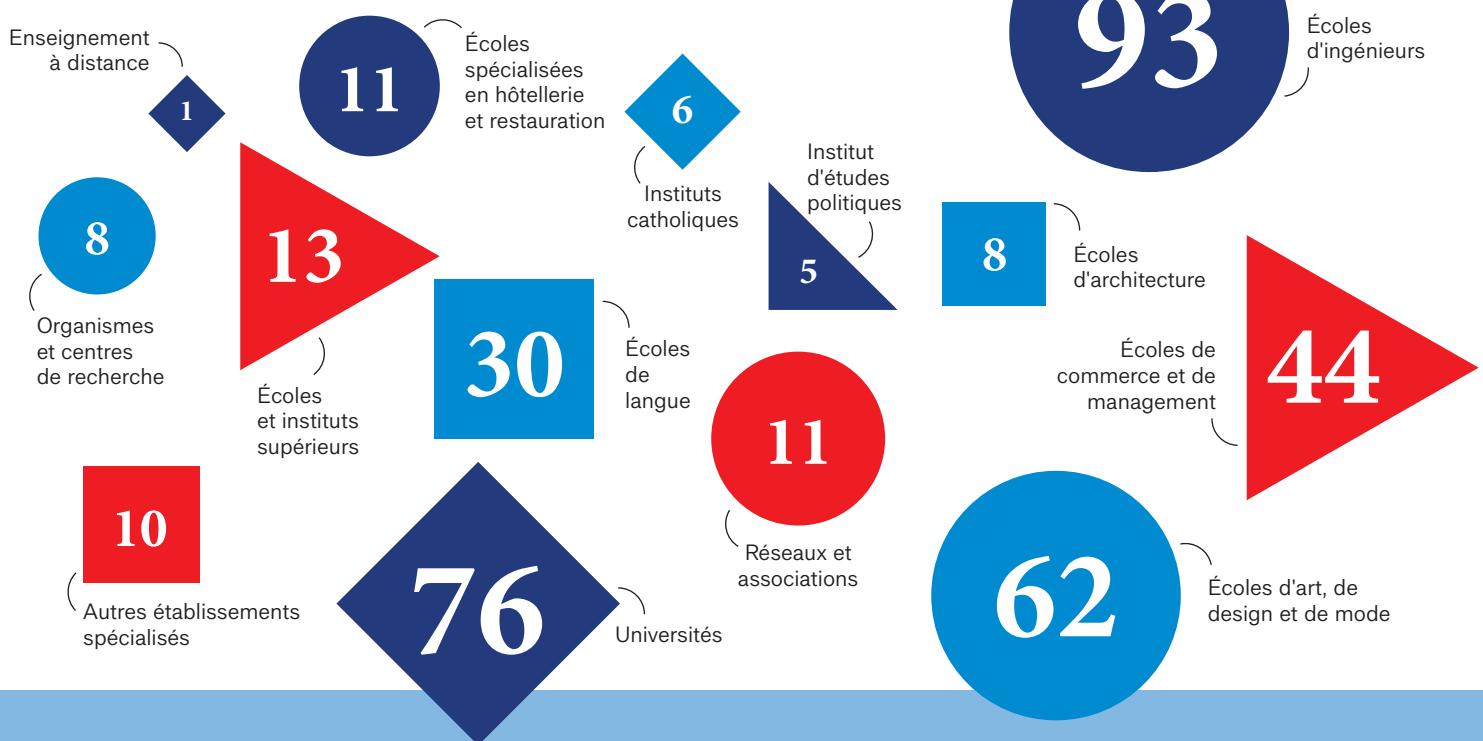
**« Dans un contexte international où la liberté de la recherche et la mobilité des étudiants et chercheurs sont de plus en plus remises en question dans de nombreux pays, le Forum Campus France a souligné, tout au long de l'année et à travers ce rapport, que l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche français constitue une opportunité stratégique majeure pour la France. »**

Pour renforcer l'agilité et la réactivité du Forum face à un environnement en constante évolution, une réflexion a été engagée sur le fonctionnement des commissions, leurs interactions avec le bureau et les modalités d'élaboration des recommandations adressées aux tutelles de Campus France. Cette démarche accompagnera la poursuite de la transformation du Forum au cours de l'année à venir.

**Nous remercions chaleureusement l'ensemble des Conférences et des établissements membres pour la confiance qu'ils nous témoignent, pour leur appui constant, leur engagement au sein des commissions, et leur participation croissante aux manifestations du Forum. Nous vous souhaitons une agréable lecture!**

# Le Forum CAMPUS FRANCE

En 2025, le Forum Campus France regroupe 379 établissements français qui, ensemble, représentent à l'étranger la qualité et l'originalité de la recherche et de l'enseignement supérieur français.



**Pas moins de 23 demandes d'adhésion ont été reçues et examinées par le Bureau du Forum en 2025. Soucieux de maintenir un haut niveau d'exigence pour les établissements souhaitant rejoindre le Forum, seuls 5 d'entre eux ont reçu un avis favorable de la part du Bureau du Forum Campus France soit 23 % des demandes :**

- ◆ École nationale supérieure d'architecture de Marseille
- ◆ École nationale supérieure d'architecture de Versailles
- ◆ ENTPE - École de l'aménagement durable des territoires
- ◆ Gobelins Paris
- ◆ INSP - Institut national du service public



**Le saviez-vous ?  
Au sein de la communauté  
des membres, on retrouve :**

- |            |   |
|------------|---|
| <b>181</b> | établissements labellisés<br>« Bienvenue en France »  |
| <b>93</b>  | écoles<br>d'ingénieur   |
| <b>76</b>  | universités   |
| <b>62</b>  | écoles d'art,<br>de design et de mode   |
| <b>8</b>   | écoles<br>d'architecture  |
| <b>44</b>  | écoles de commerce<br>et de management  |
| <b>13</b>  | écoles et<br>instituts supérieurs   |
| <b>12</b>  | établissements publics placés sous<br>la tutelle du ministère de la Culture   |
| <b>8</b>   | organismes et centres de recherche<br>(CIRAD, CNRS, INRAE, INRIA,<br>INSERM, Institut Pasteur, IRD,<br>Observatoire de Paris) |

À l'avenir, la loi en préparation au sujet des établissements privés viendra très certainement conforter le travail rigoureux mené par le Bureau du Forum depuis de nombreuses années.

# FONCTIONNEMENT du Forum

Établissements  
et organismes  
de recherche

**379**

**MEMBRES**  
du Forum Campus France

**Commissions  
thématiques**  
animées par  
des représentants  
des membres du Forum

Le Forum et les activités menées par ses commissions sont au cœur même des actions conduites par Campus France : les observations, propositions et recommandations formulées par les membres du Forum contribuent aux réflexions stratégiques du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ainsi que du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace en vue de leur mise en œuvre par Campus France pour celles relevant de ses missions.

Ainsi, le Forum Campus France demeure une enceinte unique pour échanger, partager les analyses et continuer à faire entendre la voix de l'ESR français tant au niveau national qu'international.



## Bureau du Forum

coordonne les travaux  
du Forum Campus  
France et étudie les  
demandes d'adhésion

## Conseil d'administration de Campus France

Remontées  
des conclusions

Recommandations

# LES TEMPS FORTS 2025



À l'image des années précédentes, les commissions du Forum ont organisé des réunions en ligne ou en présentiel afin de poursuivre leurs travaux et leurs réflexions. Deux événements majeurs – **l'assemblée générale** de janvier et **l'assemblée d'été** de juillet – ont ponctué l'année, accueillant les représentants de divers partenaires de Campus France. Leurs interventions ont apporté un éclairage différent voire nouveau sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, offrant un indispensable « pas de côté » propice à l'émergence de nouvelles recommandations à la faveur d'une attractivité toujours plus forte de notre ESR.

16 JANVIER

MARS - JUIN

9 & 10 JUILLET

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



16 janvier

## Assemblée générale du Forum Campus France

*Institut Pasteur, Paris 15<sup>e</sup>*

Cet évènement a rassemblé près de **270 représentants** issus de **167 établissements** ainsi que **39 invités** parmi les conférences, les ministères de tutelles et d'autres intervenants du programme, pour une journée dédiée à la restitution des travaux des commissions 2024 et à la présentation des orientations pour 2025.

Accueillie pour la première fois par un organisme de recherche, l'AG 2025 du Forum Campus France s'est tenue au Centre d'information scientifique de l'Institut Pasteur (IP).

### Allocutions d'ouverture

On retiendra de l'intervention d'**Yves Saint-Geours**, président du conseil d'administration de l'IP :

- ◆ L'attractivité de la recherche française constitue un enjeu stratégique essentiel. De nombreux leviers (simplification administrative, facilitation de la délivrance des visas, etc.) doivent être mobilisés pour permettre un accueil plus fluide des talents internationaux;
- ◆ Les questions d'accueil et d'attractivité doivent être envisagées collectivement, en associant l'ensemble des parties prenantes (ministères, établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche, etc.);
- ◆ Afin de favoriser l'attractivité des études et des carrières en France, il a rappelé la nécessité de disposer de ressources stables et pérennes pour la recherche et l'enseignement supérieur.

© Guillaume Héraud

La séance d'ouverture a également été marquée par les interventions d'**Emmanuel Lebrun-Damiens**, directeur de la diplomatie culturelle, éducative, scientifique et universitaire auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et d'**Olivier Ginez**, directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle auprès du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans leurs allocutions, ils ont notamment souligné :

- ◆ La nécessité pour la France de défendre, plus que jamais, sa vision du monde et les valeurs qui la fondent y compris en matière de recherche, dans un contexte international où d'autres modèles concurrentiels s'affirment. Ainsi, les EESR jouent un rôle central en adaptant leurs stratégies internationales ;
- ◆ L'importance d'un effort collectif pour optimiser l'utilisation des moyens mobilisés, ce qui suppose un renforcement des stratégies géographiques et sectorielles ;
- ◆ Une mise en cohérence des moyens alloués et des dispositifs existants a été engagée, notamment en matière de bourses en lien avec les stratégies sectorielles de l'Etat (cf. France 2030) ;
- ◆ La diplomatie scientifique d'influence française doit s'appuyer sur une meilleure valorisation de l'offre de l'ESR et de la qualité des établissements et des organismes à l'international.

Des pistes ont par ailleurs été annoncées :

- ◆ CEuvrer à une définition interministérielle renforcée des objectifs de la politique nationale d'attractivité étudiante ;
- ◆ Retravailler le calendrier et les procédures de candidature via la plateforme Études en France et répondre à la problématique des établissements privés hors contrat parfois peu sérieux ;
- ◆ Améliorer l'attractivité du doctorat auprès des étudiants internationaux.

## Temps forts de l'Assemblée générale

Parmi les moments marquants de cette AG, on retiendra notamment :

- ◆ **La présentation du bilan des travaux menés par les commissions du Forum en 2024**, et en particulier ceux de la commission Recherche et Formation doctorale consacrés à la cotutelle internationale de thèse ;
- ◆ Le livrable associé (composé d'un guide, d'une *check-list* et d'un modèle type de convention) a été présenté ;
- ◆ Une séquence de regards croisés Royaume-Uni / Québec consacrée aux politiques de recrutement international et au marketing de l'enseignement supérieur, avec la participation de deux intervenants internationaux :

- a. **Bahram Bekhradnia**, *President, Higher Education Policy Institute* (Royaume-Uni), a exposé les politiques et stratégies de recrutement des universités anglaises et les impacts déjà observés ou attendus du Brexit. Plusieurs éléments clés ont été mis en lumière :



- i. Les universités anglaises sont autonomes et peuvent fixer librement les droits d'inscription;
- ii. 23 % des revenus des universités anglaises proviennent des frais d'inscription des étudiants internationaux; pour certaines universités cette proportion dépasse les 25 % ce qui constitue à la fois un atout et un risque majeur;
- iii. Le rôle du gouvernement est secondaire et indirect : celui-ci s'inquiète de l'immigration et contrôle les visas, ce qui permet de contrôler le nombre total d'étudiants internationaux... mais il ne contrôle pas le nombre d'étudiants recrutés par les universités.

#### Pour aller plus loin

Le 179<sup>e</sup> rapport du HEPI, *Student Demand to 2035*,  
<https://www.hepi.ac.uk/wp-content/uploads/2024/10/Student-Demand-to-2035.pdf>

- b. L'intervention de **Nicole Lacasse**, Avocate & Professeure titulaire, Facultés des sciences de l'administration, Université Laval (Québec, Canada), portait sur la valorisation du modèle francophone dans un environnement dominé par les modèles anglo-saxons. Structurée en trois axes, celle-ci a abordé :

- i. « Attractivité » en marketing : Les 5 éléments clés de l'attractivité ont été passés en revue et la nécessité de travailler la communication et le marketing de façon conjointe et concertée a été soulignée ;
- ii. La **différenciation** entre les systèmes français, anglo-saxons et québécois, en rappelant que l'attractivité du Québec est distincte de celle du Canada ;

iii. Le recrutement international et le *strategic enrolment management* (SEM), de l'effectif étudiant optimal doivent être justifiés et alignés sur la stratégie globale : « *on ne recrute pas pour recruter, cela n'a pas de sens* » (sic).

- ◆ La présentation, en avant-première, **des événements phares de la programmation 2025** de Campus France : salons, tournées doctorales, séminaires de formation pour les nouveaux responsables d'Espaces Campus France.

## Table ronde de l'après-midi

Modérée par Donato Giorgi, délégué aux affaires européennes et internationales (MESR), une table ronde consacrée à **l'image de marque scientifique de la France et à la concurrence en matière d'attractivité des doctorants et jeunes chercheurs internationaux** s'est inscrite dans la prolongation des travaux de la commission Recherche et Formation doctorale.

Elle a réuni six intervenants de haut niveau, représentant Euraxess France, le CNRS, le RNCD / France PhD, l'Institut Pasteur, l'Université de Lille, ainsi que la Coordinatrice du Doctorat auprès de la DGESIP-DGRI.

#### Pour aller plus loin

le portail de la Recherche en France mis en ligne par Campus France en 2016, qui centralise ressources et outils pour aider les jeunes chercheurs à préparer leur projet de recherche au sein d'une école doctorale.

<https://www.campusfrance.org/fr/portail-R>



Bahram  
Bekhradnia



Olivier Ginez



Nicole Lacasse



Emmanuel  
Lebrun-Damiens



Yves  
Saint-Geours



Mars - Juin

## Bureau du Forum #1

Étude de neuf demandes d'adhésion,  
dont trois dossiers ont reçu un avis favorable.

Point d'étape sur les travaux entrepris  
par les commissions.

## Réunions des commissions

L'ensemble des commissions s'est réuni début mars,  
afin d'échanger sur la poursuite des travaux engagés  
en 2024, d'identifier de nouvelles pistes de travail et  
de lancer les travaux 2025.

Les réunions des mois de mai et/ou juin ont été  
consacrées à la préparation des ateliers  
thématiques intégrés au programme  
de l'Assemblée d'été.

© Régine Lemarchand



16 JANVIER

MARS - JUIN

9 & 10 JUILLET

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

9 &amp; 10 juillet

## Assemblée d'été du Forum Campus France

*Université d'Angers, Faculté de droit, d'économie et de gestion, Campus Saint-Serge, Angers*

### Allocution d'ouverture

M<sup>me</sup> Christine Musselin, directrice de recherche CNRS au Centre de Sociologie des Organisations (Sciences Po) a ouvert l'assemblée d'été par une conférence plénière intitulée : « *Que deviennent la compétition et la coopération universitaires dans le nouveau contexte géopolitique mondial ?* ».

Sa présentation, analysant vingt ans d'évolution de l'ESR en France et en Europe dans un contexte international en mutation, était structurée en cinq axes :

#### Autonomie et transformation des universités

L'autonomie universitaire, renforcée par la loi LRU (2007), l'ordonnance de 2018 et Parcoursup, a contribué à l'institutionnalisation de la compétition entre établissements. Malgré une autonomie accrue, les universités restent contraintes par leurs ressources. La France demeure légèrement en retrait des évolutions observées ailleurs en Europe.

#### Une mise en compétition accrue

La logique d'excellence a remplacé le principe d'équivalence entre universités. Les financements étant désormais indexés sur la performance, la différenciation entre établissements s'accentue (spécialisation des missions, hiérarchie de prestige). Les classements internationaux, les IdEx, LabEx, et plus largement France 2030, renforcent cette dynamique.

#### Recomposition et nouvelles formes de coopération

Malgré la compétition, les coopérations institutionnelles se multiplient : fusions, PRES, COMUE, avec des résultats contrastés. Les alliances européennes incarnent une

coopération plus souple et de long terme, mais restent soumises à des incertitudes statutaires et financières. Parallèlement, des clubs d'universités d'excellence (Udice, LERU, Russell Group, etc.) se forment entre établissements jugés équivalents.

#### Internationalisation du système scientifique

Le paysage académique mondial est devenu multipolaire : la Chine est désormais première en volume de publications. Les mobilités et coopérations progressent, notamment via les co-publications

#### Perspectives et risques

M<sup>me</sup> Musselin a exprimé des inquiétudes face à un possible repli national. Le retour des discours sur la souveraineté pourrait réduire les budgets de l'ESR et limiter la coopération scientifique. Les flux d'étudiants et de chercheurs évoluent, notamment à la suite des tensions aux États-Unis. Elle plaide pour que la France reste ouverte et fidèle à sa mission universelle d'accueil et de diffusion du savoir.

La compétition et la coopération sont désormais indissociables dans l'ESR. Pourtant, le risque d'un recentrage national et d'une polarisation mondiale menace l'ouverture scientifique. Le défi majeur consiste à préserver la coopération internationale, indispensable au progrès de la science et à la vitalité des universités.

#### Pour aller plus loin

- Christine Musselin. *La longue marche des universités françaises*. PUF, 2001, (<https://sciencespo.hal.science/hal-01392941>)
- Stéphanie Chatelain-Ponroy et al., *La gouvernance des universités françaises Pouvoir, évaluation et identité*. 2012, (<https://shs.hal.science/halshs-00729058/document>)
- Christine Musselin, et al., *Liberté, responsabilité... et centralisation des universités*, 2012, (<https://sciencespo.hal.science/hal-02169534/file/rapport-liberteresponsabilitecentralisationuniversites-2012.pdf>)

## Table ronde *Choose France/Europe for science*

Modérée par Carle Bonafous-Murat, directeur du bureau de Bruxelles de France Universités, cette table ronde réunissait :

- ◆ M. Manuel Bouard, délégué adjoint aux affaires européennes et internationales – MESR ;
- ◆ M<sup>me</sup> Claire Morel, cheffe de l'unité Actions Marie Skłodowska-Curie – Commission européenne ;
- ◆ M<sup>me</sup> Joanne Pagèze, vice-présidente internationalisation – Université de Bordeaux.

Les échanges ont porté sur l'articulation du dispositif *Choose Europe for science* avec les dispositifs d'accueil déjà existants au sein des établissements, abordée selon trois niveaux : institutionnel, national et européen.

### Pour aller plus loin

- Plateforme *Choose France for Science* modérée par l'ANR ;
- Webinaire d'information - Appel MSCA Choose Europe for Science 2025 (budget : 22,5 M€ – ouvert du 1<sup>er</sup> octobre au 3 décembre 2025 - en replay) ; [www.horizon-europe.gouv.fr](http://www.horizon-europe.gouv.fr) ;
- Un second appel pilote est envisagé pour 2027, en remplacement de l'appel MSCA COFUND – Postdoctoral Programme.

## Travaux des commissions 2025

Les présidents, vice-présidents et membres des comités de pilotage des commissions *Afrique, Asie-Indopacifique, Europe et Recherche et formation doctorale*, ainsi que les équipes de Campus France, ont organisé et animé deux séries d'ateliers parallèles.

Ces échanges ont permis aux représentants des établissements membres de :

- ◆ Réfléchir au développement des coopérations en Afrique et au continuum éducatif et scientifique à construire entre l'Afrique, la France et l'Europe ;
- ◆ Identifier les leviers permettant de structurer des partenariats au sein de l'ASEAN au bénéfice de l'attractivité de l'ESR français ;
- ◆ Se concentrer sur l'espace européen et la mobilité intra-européenne en s'interrogeant sur comment faire de la France un choix naturel pour les étudiants de la zone ;
- ◆ Identifier, après le travail effectué sur la cotutelle internationale de thèse, des leviers supplémentaires pour renforcer l'attractivité de la recherche française.

Deux autres ateliers ont porté sur :

### a. La contribution à un plaidoyer sur la nécessité d'accueillir des étudiants internationaux.

Cette nécessité n'étant pas une évidence pour certains et à l'appui des critères élaborés par Hans de Wit et Jane Knight pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur, quatre catégories d'arguments ont été identifiées :

- ◆ raisons académiques ;
- ◆ impact social ;
- ◆ aspects économiques ;
- ◆ dimension politiques et philosophiques.

### b. L'attractivité de l'enseignement supérieur français.

L'atelier s'appuyait sur le rapport de la Cour des comptes (mars 2025), qui dresse un constat encourageant mais mitigé, avec un retard persistant par rapport à d'autres pays (États-Unis, Canada, Australie, Allemagne, Espagne).

Le rapport souligne le potentiel français mais pointe la nécessité d'améliorer l'accueil et d'anticiper la baisse démographique nationale qui nécessitera une compensation par l'international.



Différents freins à l'attractivité ont été identifiés :

- ◆ **Complexité administrative** : de multiples plateformes existent et les processus sont relativement longs;
- ◆ **Barrières financières et sociales** (question du seuil de ressources – 615 € / mois – et réflexion sur des zones différencierées);
- ◆ **Gouvernance, coordination et stratégie globale** : une stratégie globale claire est indispensable, intégrant les attentes des établissements et le point de vue des ministères;
- ◆ **Politique de financement et d'attractivité** : une politique globale cohérente doit être définie concernant les droits d'inscription différencierés. L'attribution de bourses joue un rôle important pour l'attractivité internationale;
- ◆ **Modernisation de la plateforme Études en France et simplification des procédures de visas** : de longues discussions ont également porté sur la problématique des démarches administratives au niveau des dépôts de candidatures;
- ◆ **Hébergement et financement des moyens de subsistance** : des actions mises en place dans d'autres pays peuvent servir de pistes d'inspiration;
- ◆ **Aspects académiques** : la qualité des dossiers ne répond parfois pas aux exigences minimales, démotivant les équipes pédagogiques chargées de traiter les dossiers via la plateforme Études en France. Les catalogues de formations doivent être actualisés;
- ◆ **Suivi et bien-être des étudiants**;
- ◆ **Articulation avec les stratégies régionales d'attractivité.**

L'Assemblée d'été a également permis :

- ◆ la présentation de la **programmation Campus France du second semestre 2025**;
- ◆ une présentation en avant-première de *Campus France - Chiffres clés 2025 de la mobilité étudiante*;
- ◆ un focus sur les **conditions de séjour post-études** dans les principaux pays d'accueil.

## Septembre

### Bureau du Forum #2

- ◆ Retour réflexif sur les activités menées au sein du Forum en 2025 et échange autour d'une réfonte du fonctionnement du Forum (organisation des commissions, missions, etc.).
- ◆ Étude de **six demandes d'adhésion** : toutes ont reçu un avis défavorable.

## Octobre

### Réunion des commissions du Forum

- ◆ Les membres de toutes les commissions se sont réunis, afin d'entreprendre un travail concerté sur l'année écoulée, de préparer le bilan à présenter lors de la prochaine AG et de définir les actions à mener en 2026.

## Novembre

### Rencontres Campus France

*Conservatoire national des arts et métiers, Paris 3<sup>e</sup>.*

- ◆ L'édition 2025 a rassemblé 650 participants, 142 établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche membres du Forum et 48 ambassades de France.

## Décembre

### Bureau du Forum #3

- ◆ Étude de **six demandes d'adhésion**, dont un dossier a reçu un avis favorable.

© Régine Lemarchand

# LES INVITÉS du Forum

En 2025, le Forum a eu le plaisir d'accueillir de nombreux invités et partenaires de Campus France. Leurs interventions et leur partage d'expertise ont largement contribué à nourrir une réflexion approfondie et de grande qualité sur l'internationalisation de notre ESR.



Higher  
Education  
Policy  
Institute

Bahram Bekhradnia a fondé *Higher Education Policy Institute* (HEPI) en 2002 et en a assuré la direction jusqu'en décembre 2013, avant d'en devenir le premier président. HEPI est l'un des *think tanks* les plus reconnus et les plus cités au monde dans le domaine de l'enseignement supérieur. Il accompagne les gouvernements de plus de 25 pays. HEPI organise des événements et publie des recherches, des analyses et des commentaires visant à éclairer les politiques publiques, nourrir le débat et contribuer à façonner l'avenir de l'enseignement supérieur.

**Site web :**  
<https://www.hepi.ac.uk/>



L'Université Laval a été la toute première université francophone à voir le jour en Amérique. L'histoire de l'Université se mêle intimement à celle de la province du Québec, au Canada. Encore aujourd'hui, on considère l'Université Laval comme un des principaux porte-étendards de la conservation du fait français en Amérique. Ouverte sur le monde, l'Université Laval est une grande université d'enseignement et de recherche reconnue pour former des leaders engagés dans la société. Son environnement d'études et sa culture de développement durable contribuent au mieux-être collectif. La présentation réalisée par Nicolle Lacasse, avocate & professeure titulaire, Faculté des sciences de l'administration, lors de l'AG de janvier a été largement plébiscitée.

**Site web :** <https://www.ulaval.ca/>



Représenté par Raphaël Porcher, son président, à l'occasion de l'AG de janvier, le RNCD est la principale association académique pour les études doctorales françaises : les collèges doctoraux fédèrent, dans un établissement d'enseignement supérieur, sur un campus ou un territoire plus large, un ensemble d'écoles doctorales et de services doctoraux, au sein de structures intégrées. Le RNCD, à travers les écoles doctorales que ses membres fédèrent, représente plus de 80% des doctorants inscrits en doctorat en France.

**Site web :** <https://www.rncdfrance.fr/accueil>



Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances. Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Pierre Courtellemont, directeur département Europe et international, est intervenu dans le cadre de l'atelier porté par la commission Afrique à l'occasion de l'assemblée d'été.

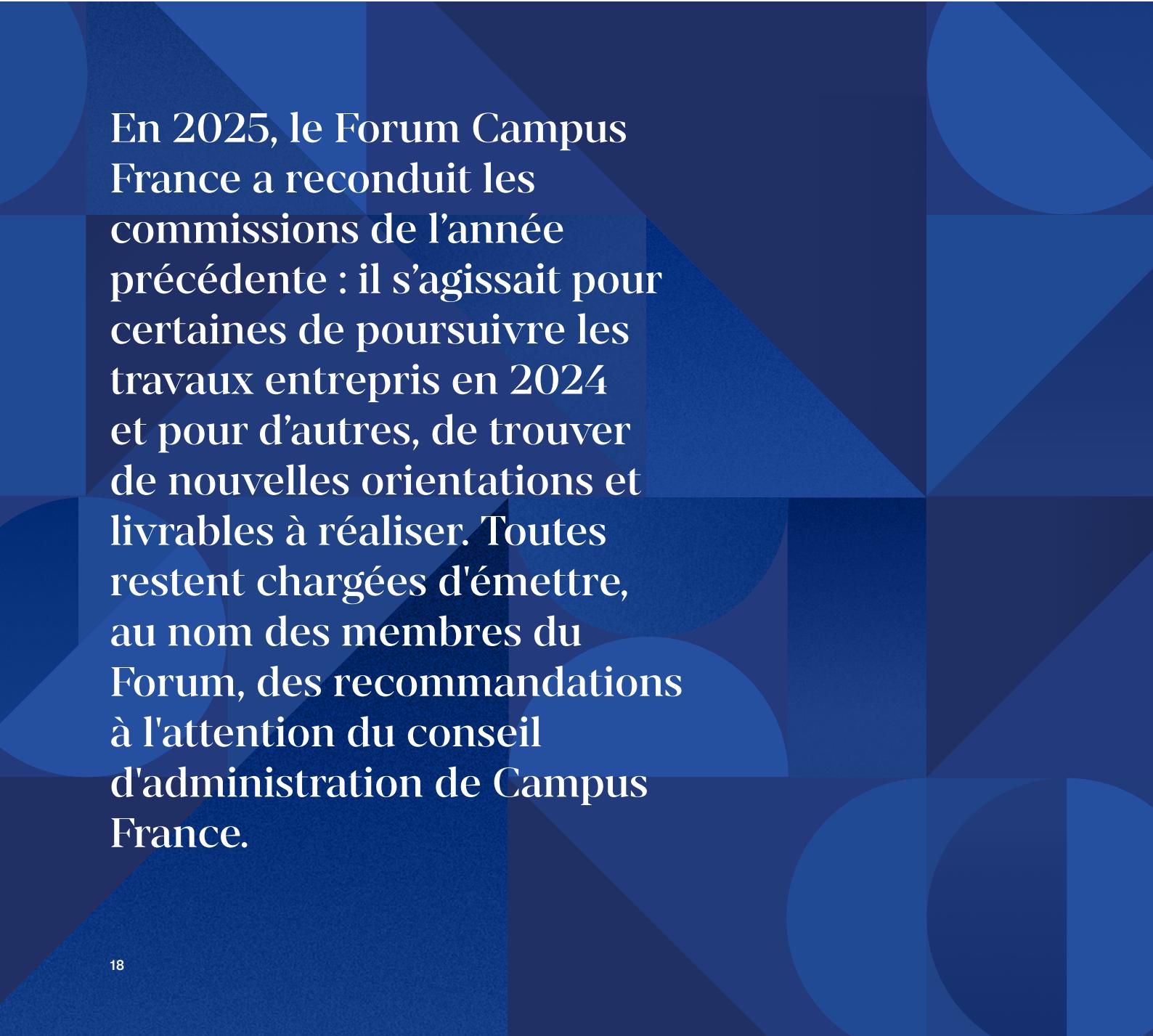
**Site web :** <https://www.hceres.fr/fr>



Les actions Marie Skłodowska-Curie constituent le programme de référence de l'Union européenne pour l'enseignement doctoral et la formation postdoctorale. En 2025, un budget de 1,25 milliard d'euros a été annoncé pour soutenir la recherche de pointe et la nouvelle initiative pilote « *Choose Europe for science* ». La participation de Claire Morel, cheffe d'unité Marie Skłodowska-Curie au programme de l'assemblée d'été du Forum a été largement saluée.

**Site web :** <https://marie-sklodowska-curie-actions.ec.europa.eu/>

# COMMISSIONS 2025 = des avancées notables



En 2025, le Forum Campus France a reconduit les commissions de l'année précédente : il s'agissait pour certaines de poursuivre les travaux entrepris en 2024 et pour d'autres, de trouver de nouvelles orientations et livrables à réaliser. Toutes restent chargées d'émettre, au nom des membres du Forum, des recommandations à l'attention du conseil d'administration de Campus France.

## Commission

# AFRIQUE

*Afrique, France, Europe : un continuum éducatif et scientifique à mettre en place.*



## Bilan 2025

La commission Afrique, dont les travaux avaient été suspendus en 2024, s'est réunie de nouveau après avoir constaté que plusieurs de ses recommandations n'avaient pas produit les effets attendus. Ses membres ont également exprimé le souhait de renforcer la place des partenaires africains dans les travaux du Forum ; les actions engagées en ce sens se poursuivront en 2026.

L'atelier de l'assemblée d'été a été consacré au développement des coopérations en Afrique. L'Université de La Réunion y a présenté ses actions de renforcement des capacités dans la zone de Madagascar et des Comores, tandis que le Hcéres a exposé les initiatives qu'il conduit sur le continent. Ces contributions ont mis en lumière de nouvelles actions illustrant la diversité et la pertinence des démarches menées en Afrique.

Deux axes de réflexion ont émergé des discussions, chacun illustré par des exemples concrets :

### a. La perception des actions de coopération

Plusieurs situations ont mis en évidence l'importance de prendre en compte le ressenti des partenaires africains. Par exemple, lors de stages ou de cours, certains ont exprimé le sentiment d'être « utilisés » au seul bénéfice de l'expérience de terrain des étudiants français, ce qui peut créer des tensions et freiner les collaborations.

De même, les débats autour des mobilités croisées – un dispositif permettant à des étudiants africains de venir en France tandis que des étudiants boursiers français partent en Afrique – illustrent les enjeux de réciprocité et d'équilibre dans les partenariats.

### b. Les enjeux liés à la formation délocalisée

La question de la formation délocalisée est également apparue dans les échanges. Par exemple, le fait que les heures d'enseignement dispensées en Afrique soient rarement intégrées au service des enseignants-chercheurs rend difficile l'implication durable des personnels et limite le développement de ces formations. Cette problématique pourrait justifier une réflexion approfondie en vue de formuler des recommandations.

## Et après ?

Pour la suite, les membres de la commission prévoient de poursuivre l'essentiel de leur réflexion en intégrant systématiquement des acteurs africains à tous les échanges. Cette approche vise à mieux s'appuyer sur les réalités du terrain et à garantir que les initiatives répondent réellement aux besoins et priorités des partenaires locaux. En co-construisant les actions avec les institutions et experts africains, la commission entend renforcer l'efficacité, la pertinence et la durabilité des projets de coopération, tout en favorisant un dialogue équilibré et une réelle réciprocité dans les partenariats.

Par ailleurs, au terme de l'évaluation du programme ADESFA, des enseignements sur le plan de l'échange de bonnes pratiques de coopération, de promotion et de diffusion sur les projets, pourraient être partagés.

## Commission

# ASIE – INDOPACIFIQUE

*Construire un avenir commun avec l'ASEAN : quels leviers actionner afin de générer des partenariats à la faveur de l'attractivité de l'ESR français ?*



## Bilan 2025

En 2024, la commission s'était fixé pour objectif de contribuer à l'élaboration d'une stratégie commune et intégrée pour la région Asie-Indopacifique, en impliquant l'ensemble des parties prenantes (établissements d'enseignement supérieurs et ministères – MESR, MEAE, Finances, Armées, Agriculture, Santé, etc.) autour d'une même feuille de route partagée.

Les travaux ont permis de :

- ◆ Identifier 17 pays prioritaires pour l'étude ;
- ◆ Élaborer et transmettre un questionnaire aux ambassades concernées en vue d'entretiens avec les ambassadeurs dans les postes diplomatiques ou thématiques, conseillers culturels, COCAC ou attachés de coopération scientifique ;
- ◆ Établir, à l'issue de l'assemblée d'été de Poitiers (juillet 2024), une première liste de quatre pays pour un renforcement prioritaire des partenariats : **Inde, Indonésie, Pakistan et Singapour.**

En 2025, les travaux ont été poursuivis avec pour objectif un livrable écrit à destination des tutelles de Campus France : une note détaillée par pays, se concluant par un **appel à action**.

Lors de l'assemblée d'été à Angers l'atelier de la commission a mis l'accent sur l'**ASEAN** et les pays ciblés par le gouvernement français :

- ◆ Vietnam : enjeux de développement durable ;
- ◆ Singapour : projets de recherche en intelligence artificielle ;
- ◆ Indonésie : innovation technologique et développement des écoles d'ingénieurs.

© Régine Lemarchand





Les « fiches pays » Indonésie et Singapour ont été présentées lors de l'assemblée d'été 2025, dans le cadre de ce focus sur l'ASEAN. Une série de recommandations afin de renforcer la présence française dans la zone indopacifique a été émise :

- ◆ Mieux valoriser l'offre de formation en anglais ;
- ◆ Informer et acculturer les lycéens et leurs parents à la qualité de l'ESR français ;
- ◆ Renforcer les réseaux des Alumni comme relais d'influence ;
- ◆ Améliorer la lisibilité du système français (coût, qualité, cadre de vie) ;
- ◆ Mettre plus en avant la qualité de la science et de la recherche française plutôt que des clichés touristiques (Tour Eiffel, macaron...) pour ce qui est de la promotion de l'offre française ESR ;
- ◆ Assurer une présence sur place : clé de partenariats durables ;
- ◆ Prévoir des cofinancements pour projets conjoints (*Matching funds*, ex. Université Paris Cité) ;
- ◆ Identifier et explorer les thématiques porteuses de collaborations scientifiques et pédagogique : santé des femmes, IA, climat, physique quantique, biotechnologies ;
- ◆ Faciliter les échanges d'étudiants via la mise en relation directe des universités et en mettant l'accent sur la réciprocité.

## Et après ?

Pour la suite, les membres de la commission prévoient de poursuivre leurs travaux en 2026 et de finaliser la série de « fiches pays » en vue de son partage avec les établissements membres du Forum et les ministères.

Enfin, le président de la commission souhaite, au titre des travaux à mener en 2026, que celle-ci se focalise sur un nombre restreint de recommandations à adresser à l'attention des tutelles de Campus France, en s'appuyant sur le résultat de l'enquête menée et des « fiches pays » mentionnées ci-dessus.



## Commission **EUROPE**

*Mobilité européenne : comment faire de la France un choix naturel ?*



### Bilan 2025

Malgré l'absence de contraintes administratives majeures, notamment l'absence de problématique de visa pour les ressortissants de l'UE, la mobilité diplômante vers la France peine à progresser au rythme auquel elle le devrait.

En effet, la mobilité intra-européenne est aujourd'hui très fluide, mais elle s'exerce dans un environnement extrêmement concurrentiel. Les étudiants européens disposent d'un vaste choix d'offres académiques attractives au sein de l'Union, ce qui déplace les enjeux de la procédure vers ceux de l'attractivité, de la lisibilité des formations et de la stratégie de communication.

Face à ce constat et aux observations déjà formulées, la commission a engagé un travail de fond

visant à mieux comprendre les motivations et les freins des étudiants européens. Un premier projet de questionnaire a ainsi été élaboré puis présenté lors de l'atelier de l'Assemblée d'été, afin d'alimenter les discussions avec les participants.

Cette enquête a pour ambition d'apporter des éléments objectivés sur des aspects aujourd'hui insuffisamment documentés :

- ◆ le poids réel de la langue d'enseignement dans le choix des étudiants ;
- ◆ l'influence des facteurs culturels et économiques, la perception des territoires français ;
- ◆ ou encore la lisibilité des parcours menant au master puis au doctorat.



© Régine Lemarchand

Des échanges tenus lors de cet atelier ont retenu 4 axes :

#### 1. Les parcours académiques et linguistiques :

- ◆ La poursuite d'études au niveau Master et l'obtention du grade sont souvent présentées comme une étape nécessaire vers un doctorat en France et il conviendrait donc de mieux valoriser l'offre de formation de niveau M ;
- ◆ Les discussions ont rappelé l'importance de renforcer l'offre de formation en anglais, mais aussi de valoriser l'attractivité du français, en particulier pour les publics déjà francophones ou sensibles à la langue. Cela passe par la reconnaissance, dans l'avancement des carrières et l'investissement des équipes.



© Régine Lemarchand

## 2. La valorisation des territoires

- ◆ Des villes comme Bordeaux, Marseille, Lille, Strasbourg ou Montpellier présentent toutes un potentiel important mais sont encore trop souvent éclipsées par l'image de Paris;
- ◆ Il apparaît essentiel de renforcer la visibilité des campus en région et de proposer une communication territorialisée.

## 3. Les réseaux et communautés étudiantes

Plusieurs propositions opérationnelles ont émergé :

- ◆ Développer un réseau d'ambassadeurs étudiants, formés à valoriser leur expérience française à l'international;
- ◆ Travailler avec les Alumni internationaux pour promouvoir les formations françaises;
- ◆ Créer des programmes courts de type « summer/winter schools » autour de thématiques porteuses (IA, développement durable, santé...).

## 4. La lisibilité de l'offre et des partenariats

- ◆ Développer une cartographie claire des formations, des forces régionales et des partenariats existants;
- ◆ Réfléchir à une communication différenciée selon les profils d'étudiants ou leur provenance géographique au sein même de l'Europe (attentes académiques, intérêt culturel, motivations linguistiques, etc.).

Ces axes rejoignent, par leur logique, les travaux menés par d'autres commissions géographiques du Forum. Toutefois, l'Europe se distingue par des enjeux moins administratifs que concurrentiels, ce qui légitime la nécessité d'une enquête spécifique et d'une approche propre à cette zone.

Sur la base de ces contributions, le questionnaire et l'enquête envisagée auront pour objectif de :

- ◆ Hiérarchiser les freins identifiés à l'attractivité de la France;
- ◆ Identifier les leviers prioritaires pour renforcer la mobilité entrante;
- ◆ Alimenter une feuille de route commune, à court et moyen terme, pour la commission et ses partenaires.

## Prochaine étape

Dans les mois à venir, la commission conduira un test sur un échantillon restreint d'étudiants européens, et préparera plusieurs premières actions pilotes, notamment autour du réseau d'ambassadeurs et de la mise en valeur des territoires.

La prochaine étape consistera en la réalisation de l'enquête, en partenariat avec le Service études de Campus France. Les résultats pourraient être présentés à l'horizon de l'assemblée d'été 2026 et orienter les travaux de la commission pour la période suivante.

## Commission

# RECHERCHE ET FORMATION DOCTORALE

*Après la cotutelle de thèse, quels autres leviers à actionner pour l'attractivité de la recherche française à l'international ?*



## Bilan 2025

En 2023 et 2024, la commission Recherche a concentré ses travaux sur le niveau doctoral, en identifiant la *convention de cotutelle internationale de thèse* comme un levier central de l'attractivité scientifique française. Ce travail structurant a abouti à la production d'un ensemble de trois documents, un guide, une *check-list* et un modèle type de convention, présentés lors de l'Assemblée générale de janvier.

Les échanges qui se sont tenus à Angers à l'occasion de l'Assemblée d'été ont permis de faire émerger trois axes de travail prioritaires, à court et moyen terme.

### a. Intégrer pleinement l'internationalisation dans les cursus

L'internationalisation est déjà présente dans les *Graduate Schools*, mais elle mérite d'être davantage consolidée et rendue plus systématique. Les mobilités internationales au cours du doctorat comme les stages, séjours de recherche, les collaborations structurées, devraient être davantage encouragées et mieux valorisées.

À court terme, un levier identifié est celui de la francophonie, entendue non seulement comme la maîtrise de la langue française, mais aussi comme l'adhésion à un ensemble de valeurs académiques, scientifiques et culturelles partagées.

### b. Faciliter l'accès au doctorat pour les étudiants internationaux

Le ministère a annoncé la création d'une plateforme nationale dédiée au doctorat, visant à centraliser l'ensemble des informations nécessaires : conditions d'entrée, titres de séjour, unités de recherche, modalités de candidature, directeurs de thèse, etc.

Les participants recommandent d'aller plus loin en complétant cette plateforme par :

- ◆ Un guide clair et accessible sur les conditions d'accès au doctorat en France : le guide *Doctorat, mode d'emploi* édité par Campus France pourrait être exploité ;
- ◆ Une feuille de route type que les établissements pourraient adapter afin de mieux accompagner les candidats internationaux, depuis la recherche d'un directeur jusqu'à l'inscription administrative ;
- ◆ Une réflexion sur l'harmonisation des calendriers pourrait également être utile pour faciliter les candidatures internationales.

### c. Structurer les diplômes de doctorat en cotutelle

Les échanges ont également mis en évidence l'intérêt de mieux structurer les diplômes en cotutelle, notamment dans le cadre des alliances universitaires européennes, en vue de favoriser à terme la construction d'un « doctorat européen ».

Un premier travail consisterait à :

- ◆ Recenser les actions engagées par les alliances pour faciliter les cotutelles ;
- ◆ Identifier les modèles efficaces déjà en place ;
- ◆ Harmoniser progressivement les pratiques dans le respect des 10 principes de Salzbourg, de la Charte européenne du chercheur et du label HRS4R.

### Un enjeu transversal : revaloriser le doctorat en France

Un point marquant des discussions : *les étudiants internationaux portent un regard souvent plus positif sur le doctorat français que les étudiants nationaux eux-mêmes*. Il apparaît donc essentiel de coupler l'action internationale avec un travail de sensibilisation au niveau national pour mieux valoriser le doctorat, que ce soit :

- ◆ Au sein des universités ;
- ◆ Auprès des entreprises ;
- ◆ Ou encore dans la fonction publique.

Des actions de valorisation des docteurs pourraient être mises en place, en cohérence avec celles menées par d'autres acteurs (CPU, MEDEF, associations de docteurs...). Cette suggestion sera portée au comité sur le doctorat piloté par le MESRE.

### Et après ?

La commission poursuivra les actions engagées en 2023-2024, avec plusieurs priorités :

- ◆ À travers les tutelles de Campus France, disséminer les livrables (guide, *check list*; convention type) au niveau national ;
- ◆ Présenter ces outils aux ambassades et aux points de contact internationaux (certains échanges avaient déjà débuté lors de l'AG pour établir des accords-cadres par pays) ;
- ◆ Encourager leur appropriation par les établissements, les écoles doctorales et les services des relations internationales ;
- ◆ Préparer la suite des travaux sur l'internationalisation, l'accès au doctorat, et la structuration des cotutelles.

© Régine Lemarchand



# Bureau du Forum Campus France et Commissions 2025

## Composition

### Bureau



- ◆ Emmanuelle Garnier, *Présidente Présidente, Université Toulouse Jean Jaurès Présidente, Conseil des relations internationales et européennes, France Universités*
- ◆ Jean-Michel Nicolle, *Vice-président Directeur général de transition, EIGSI Chargé de mission Afrique, CDEFI*
- ◆ Léon Laulusa, *Vice-président Directeur général, ESCP Business School Président de la Commission des relations internationales de la CGE*
- ◆ Noureddine Manamanni, *Directeur des relations extérieures et institutionnelles, Campus France; Secrétaire général, Forum Campus France*
- ◆ Élodie Rudant, *Chargée du Forum Campus France*

### Commission Afrique



#### Président :

- ◆ Jean-Michel Nicolle, *Directeur général de transition, EIGSI; Conseiller aux affaires internationales auprès du Président de la CDEFI*

#### Membres du comité de pilotage :

- ◆ Frédéric Diez, *Délégué à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, CIRAD*
- ◆ Fatou Esteoule, *Responsable, Unité enseignement supérieur, Département de coopération en éducation, France Éducation International*
- ◆ Jennifer Heurley, *Vice President Global Engagement, Université Paris Sciences et Lettres (PSL)*
- ◆ Agnès Kergus, *Responsable de zone à l'international, INSERM*
- ◆ Clarisse Munier, *Adjointe au Directeur Europe et International, Responsable du secteur Afrique, Moyen-Orient, Inde, CNRS*

- ◆ António Neves, *Chargé de mission relations internationales et européennes, France Universités*
- ◆ Annie Soriot, *Directrice des relations internationales, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne; Représentante du RISUP*
- ◆ Anne-Françoise Zattara, *Vice-présidente relations et stratégies internationales, Université de la Réunion*

### Commission Asie – Indopacifique



#### Président :

Léon Laulusa, *Directeur général, ESCP Business School; Président de la Commission des relations internationales de la CGE*

#### Vice-présidente :

Françoise Grolleau, *Présidente, Université d'Angers*

#### Membres du comité de pilotage :

- ◆ Mathilde Boisserin, *Conseillère régionale Asie-Pacifique, Institut Pasteur*
- ◆ Christopher Cripps, *Vice-président Europe et international, Institut Polytechnique de Paris*
- ◆ Maria-Eugenia Le Gourrierec, *Chargée de mission relations internationales, INSERM*
- ◆ François Pernot, *Conseiller Relations Internationales, France Universités*
- ◆ Audrey Stewart, *Directrice du développement international et européen, Arts et Métiers*
- ◆ Carole Torriero, *Directrice des relations internationales, Université Paris-Est Créteil Val de Marne; Représentante du RISUP*
- ◆ Anne-Françoise Zattara, *Vice-présidente relations et stratégies internationales, Université de la Réunion*

#### Référent Campus France :

Mathilde Mallet, *Responsable | Service Asie*

## Commission Europe



### Président :

Eric Darras, Directeur, Sciences Po Toulouse

### Vice-président :

Eric Blond, Président, Université d'Orléans

### Membres du comité de pilotage :

- ◆ Mathilde Begrand, Responsable du pôle promotion de l'enseignement supérieur, Agence Erasmus+ Éducation et Formation
- ◆ Marie-Christine Bert, Directrice, relations internationales, ENPC
- ◆ Carle Bonafous-Murat, Directeur du bureau de Bruxelles de France Universités
- ◆ Bénédicte Fortier, Directrice des relations internationales, Université Bourgogne Europe; Représentante du RISUP
- ◆ Gaëlle Le Goff, Directrice des affaires internationales, École Polytechnique
- ◆ Guillaume Pons, Conseiller régional Europe, Institut Pasteur
- ◆ Marie Salvan, Référente Relations internationales, CGE
- ◆ Stefan Seiler, Directeur des programmes internationaux, CESI Ecole d'Ingénieurs
- ◆ Christina Stange-Fayos, Vice-Présidente Europe / International, Communauté d'universités et établissements de Toulouse
- ◆ Jim Walker, Vice-président, chargé des relations internationales de l'Université Lumière Lyon 2

### Référents Campus France :

Bastien Palermo, Responsable adjoint / Service Europe

Andréa Gaggero, Chef de projets / Service Projets Européens

## Commission Techerche et Formation doctorale



### Président :

Xavier Leroux, Président, Université de Toulon

### Vice-présidents :

Alain Mermet, Directeur Europe et international, CNRS

Monica Sala, Directrice de l'Enseignement, Institut Pasteur

### Membres du comité de pilotage :

- ◆ Thomas Bausardo, Chargé de mission recherche, CGE
- ◆ Jonathan Brindle, Directeur des relations internationales, Université Polytechnique Hauts-de-France; Représentant du RISUP

◆ Florence Egloff, Chargée de mission recherche, France Universités

◆ Pierre Marie, Directeur des relations internationales, INRAE

◆ Andreas Kaiser, Directeur de la recherche, Junia; Conseiller recherche auprès du Président de la CDEFI

◆ Béatrice Marin, Vice-présidente, Réseau National des Collèges Doctoraux (RNCD)

◆ Dani Osman, Vice-président recherche, Université de la Réunion; Représentant du réseau VPRV

◆ Olivier Steffen, Responsable des Relations Internationales, INSERM

◆ Nil Toulouse, Vice-présidente statutaire dédiée aux relations internationales et à l'Europe, Université de Lille – Réseau des VP-RI

### Invitées :

◆ Christine Fernandez, Enseignant-chercheur, Université de Poitiers; Référente du volet international du programme Atypie-Friendly

◆ Chantal Vernis, Directrice, Association Bernard Gregory

### Référents Campus France :

Sylvie Brutatout-Conway, Directrice adjointe des relations Extérieures et Institutionnelles

François Pradal, Responsable / Service Recherche : Programmes et Promotion

## Comité transversal développement durable et transitions



### Membres du comité de pilotage :

◆ Caroline Belan-Menagier, Directrice des relations internationales, Université de Poitiers; Représentante du RISUP

◆ Nathalie Fick, Directrice des relations internationales, Université de Lorraine

◆ Céline Leroy, Chargée de mission Transition écologique, France Universités

◆ Gérald Majou De La Débuterie, Référent Développement durable, CGE

◆ Murielle Trouillet, Cheffe du pôle des programmes prioritaires internationaux, INRAE

◆ François Trémège, Directeur de la Mission Qualité, Santé, Sécurité et Environnement, IRD

### Référent Campus France :

Élodie Rudant, Chargée du Forum Campus France



**CAMPUS  
FRANCE**

---

28 rue de la Grange aux Belles  
75010 Paris, France  
Tél. : +33 1 40 40 58 58

**campusfrance.org**



Accédez au site web  
en flashant ce code

---

SUIVEZ-NOUS SUR...

